

Soumission de la nouvelle substance psychoactive 1-(4-cyanobutyl)-N-(2-phénylpropan-2-yl)-1H- indazole-3-carboxamide (CUMYL-4CN- BINACA) à des mesures de contrôle

2017/0344(NLE) - 04/04/2018 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures a adopté le rapport de Maite PAGAZAURTUNDÚA RUIZ (ALDE, ES) sur le projet de décision d'exécution du Conseil soumettant la nouvelle substance psychoactive 1-(4-cyanobutyl)-N-(2-phénylpropan-2-yl)-1H-indazole-3-carboxamide (CUMYL-4CN-BINACA) à des mesures de contrôle.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement européen **approuve** le projet du Conseil.